

Ce que vous gardez

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

118 comptes rendus · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Une appréciation qui suit une personne d'un manager à l'autre devient un dossier, et elle survit à celui qui l'a écrite.**

Donnée	Conservée ?	Ce qu'elle permet
Dates d'entretien et échéances	Oui	Voir les écarts
Ce qui a été convenu et ce qui a été fait	Oui	Tenir les engagements
Demandes de formation et leur réponse ou son absence	Oui	Les 14 sans réponse
Changements de manager	Oui	Transmettre ce qui doit l'être
Écarts à la périodicité de votre note	Oui	Les 23 hors délai
Appréciations	Non	Y compris celles ouvertes à l'agent

Ce qui suit un salarié qui change de manager

Élément	Transmis au nouveau manager ?	Pourquoi
Engagements pris et leur état	Oui	Il en est comptable
Appréciations du manager précédent	Non	Elles deviendraient un dossier

11 salariés ont changé de manager depuis leur dernier entretien.

Ce que les comptes rendus révèlent, et qui ne dit rien sur les managers

Constat	Valeur
Comptes rendus portant des objectifs datés du jour même	72 sur 118

Le formulaire demande quelque chose que l'organisation ne produit pas : des objectifs annuels écrits ailleurs et disponibles avant l'entretien.

La périodicité, tirée de votre note

Constat	Valeur
Salariés hors périodicité	23
Dont au-delà de six ans	4

L'agent s'appuie sur **votre note de procédure**, pas sur un texte cité de mémoire.

À fixer par l'entreprise

Durée de conservation des comptes rendus : _____ ans

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.